

Affaire suivie par :
Didier Barthel

Tél : 03 84 78 63 11
Mél : ce.drh.public.dsden70@ac-besancon.fr

5 place Beauchamp – BP 419
70013 Vesoul cedex

Vesoul,

Le 18 mai 2021

Mesdames et messieurs les personnels
enseignants du 1^{er} degré

s/c mesdames et messieurs les IEN

Objet : Note de service départementale relative aux autorisations d'absence des enseignants du premier degré.

Je vous prie de trouver ci-joint la note de service départementale en date du 18 mai 2021 relative aux autorisations d'absence des enseignants du premier degré.

Je vous précise que cette note sera applicable à compter de la rentrée scolaire 2021. A partir de cette date, le nouveau formulaire de demande d'autorisations d'absence devra obligatoirement être utilisé par les personnels.

La division des personnels enseignant et votre inspectrice ou inspecteur pourront, en cas de besoin, vous donner toute précision utile pour la mise en œuvre des autorisations d'absence.

L'inspectrice d'académie,
directrice académique des services
de l'éducation nationale de la Haute-Saône



Liliane MÉNISSIER